



garde des enfants moitié des vacances

Par **CARLA**, le **16/02/2009** à **16:04**

je suis divorcée de mon mari depuis un an et demi j'ai la garde de mes 3 enfants il les a donc un weekend sur deux et la moitié des vacances scolaires il vit avec sa copine et cet été il a décidé de prendre les enfants la première moitié de juillet et la seconde d'août malheureusement il ne compte pas partir en congés en juillet donc il a décidé de confier mes 2 plus jeunes enfants 8 et 5 ans à son amie qui part dans sa famille dans le sud de la France je m'oppose catégoriquement à cette éventualité, j'estime qu'il les a pour profiter d'eux !! je lui ai proposé de les garder mais il refuse quels sont mes droits?